



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR.  
LUNDI 29 AVRIL 2024- SALLE CARD DE DUMBEA**

**Lundi 29 avril 2024 - début des travaux à 18h00 - fin des travaux à 20h30.**

**Appel nominal par le président**

**Présents :**

- |                     |            |
|---------------------|------------|
| • Jean Claude Robin | Président  |
| • Stéphane Delande  | Membre     |
| • Sandie Freulon    | Trésorière |
| • Anako Cholière    | Membre     |
| • Marianne Brou     | Membre     |

**Conseiller technique de ligue**

- Stéphane Tichon

**Secrétaire de séance :**

- Alisson Mavaetau

**Absents excusés**

- |                      |                    |
|----------------------|--------------------|
| • Cyril Huet         | Secrétaire général |
| • Sandrine Ladrech   | Membre             |
| • Charlotte Priouret | Membre             |

**Invités**

- |                      |             |
|----------------------|-------------|
| • Nathalie Delandhuy | Bénévole    |
| • Vincent Lucas      | Ste In Live |

**Ordre du jour**

1. Validation Pv cd du 05 mars 2024.
2. Modalités mini jeux du Pacifique Palau 2024.
  - a. Manager
  - b. Encadrement
  - c. Sélection
  - d. Actions
3. Organisation ligue en juin (absence du président et de la secrétaire)
4. Calendrier Assemblée Générale Élective
5. Achat Plot de départ
6. Questions diverses.

## 1. **Validation du comité directeur 05 mars 2024.**

---

Le procès-verbal du comité directeur du 05 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

## 2.. **Modalités mini jeux du Pacifique Palau 2025**

---

Le président informe le comité directeur que le CTOS va prendre rendez-vous avec toutes les ligues durant le mois de juin 2024 en vue de fixer le cadre des mini-jeux.

Stéphane Tichon expose les divers aspects des modalités des mini-Jeux du Pacifique à Palau.

### a. **Manager**

Le rôle d'un manager sportif est essentiel dans la gestion et le succès des équipes et des athlètes. Et comprend plusieurs responsabilités clés, comme :

- ⇒ Collecter la photo numérique et le passeport à jour de chaque athlète et des membres
- ⇒ Inscrire les athlètes présélectionnés aux Jeux dans la base d'inscription dédiée à cet effet.
- ⇒ Assurer l'organisation des déplacements de préparation en lien avec les entraîneurs.
- ⇒ Faciliter la circulation d'information entre les entraîneurs et les élus de la ligue.
- ⇒ Fournir au CTOS dans les délais impartis les documents sollicités (plan de préparation, etc.....)

Cette liste non exhaustive, requiert du temps et de la disponibilité. Le président demande donc aux membres du comité directeur s'ils sont intéressés pour prendre en charge le rôle de manager. Les membres expriment le besoin d'un temps de réflexion. Lors d'un précédent comité directeur, Charlotte Priouret avait manifesté son intérêt pour le poste de manager.

La question lui sera posée ultérieurement pour validation définitive par le comité directeur.

Le président précise également que le manager des Jeux de Palau sera le même que celui des Jeux de Tahiti.

### b. **Encadrement**

L'encadrement sportif sera assuré par Stéphane Tichon et un ou deux entraîneurs.

### c. **Sélection**

La sélection définitive sera communiquée en juin, Stéphane Tichon est en train de concevoir une grille de qualification, en prenant en compte les performances 2023 des jeux de Salomon. Elle sera présentée à la prochaine réunion de la Commission Sportive.

### d. **Actions**

#### **En 2024**

- ⇒ Journée suivie de population le samedi 11 mai
  - ⇒ Du 3 au 7 juin avec les filles (12 à 20 1ères à l'IMP dans un projet de performance)
  - ⇒ Du 10 au 14 juin avec les garçons (12 à 20 1ers à l'IMP dans un projet de performance)
- Ces 2 derniers stages seront limités chacun à 12 dans l'éventualité de l'absence d'entraîneurs disponibles en accompagnement du CTI, S. Tichon.

- ⇒ Les championnats Open de Nouvelle-Zélande, Rappel sélection : Meilleurs nageurs identifiés à l'IMP en NC à la date du 30/06, juste après le meeting NC4, 15 places maximum ainsi que 5 temps de la grille de qualification de la compétition.
- ⇒ Stage de La Foa du 14 au 18/10/2024
- ⇒ Coupe et championnats de France des benjamins, Rappel : proposition de sélection envoyée à la FFN début juillet composée de la NC et Tahiti Si pas d'équipes qualifiées accompagnement des benjamins aux championnats de France

Il sera requis une participation financière pour participer aux frais d'hébergement et de restauration.

- Championnats de Nouvelle-Zélande de 35 000 frs / nageurs (Août)
- Coupe des département et Championnat de France Benjamins (Décembre) de 125 000 frs / nageurs.

Les nageurs qui envisagent de prolonger leur séjour après la compétition en raison des fêtes de fin d'année devront assumer les frais de modification du billet d'avion. Ils seront responsables d'effectuer les démarches nécessaires auprès de l'agence de la **ligue dès que cette dernière aura été informée de leur demande**.

#### **Les actions envisagées en 2025 et dans la continuité de 2024**

- ⇒ En janvier : Stage de reprise avec la venue d'un entraîneur expert
- ⇒ En avril : Championnats NZ par catégories d'âge avec une sélection Cagous
- ⇒ En juin : Préparation de la sélection définitive

Le comité directeur valide les modalités présentées

### **3. Organisation ligue en juin (absence du président et de la secrétaire)**

---

Le président, assistera à l'assemblée générale ordinaire fédérale les vendredi 31 mai et samedi 1er juin 2024 à Nice, il sera absent du 6 mai au 17 juin 2024.

La secrétaire Alisson MAVAETAU sera également absente pour congé hors du territoire du 30 mai au 30 juin, avec reprise de fonction le 1er juillet 2024.

Pendant l'absence du président et de la secrétaire, l'organisation suivante a été mise en place :

#### **Pour gérer les compétitions :**

Meeting NC 3 des 2 et 3 juin 2024 : Sandie et Anako seront responsables de la préparation en amont et de la gestion de l'Extranat Pocket.

Championnat NC et Web Confrontation des 29 et 30 juin : Sandie et Anako seront chargées de la préparation. Étant donné la complexité de cette compétition en raison de son couplage avec la Web Confrontation, les rôles de Gestion Extranat et de Superviseur seront assurés par Sandie, Anako et Marianne.

Concernant les salaires, Sandie se chargera des démarches auprès de Carole Loquet Salaire (envoi des éléments pour le 25) et des virements nécessaires.

En ce qui concerne le rendez-vous du CTOS de juin, le président demande qu'un membre du comité directeur puisse représenter la ligue.

#### 4. Calendrier Assemblée Générale Élective

---

La FFN a transmis, un guide qui vise à préciser un certain nombre de repères dans l'organisation Des assemblées générales électives (AGE) pour les Ligues, d'ici la fin du 1er trimestre 2024 :

- S'assurer de la conformité des statuts de la ligue aux statuts types
- Désigner les membres de la CSOE

D'ici la fin du 2ème trimestre 2024 :

- Fixer la période électorale de la ligue (date de l'AG, période de dépôt des Candidatures notamment)
- Identifier un prestataire en cas de vote électronique

10 novembre 2024 : Date limite pour la tenue des AG électives des ligues

Pour la Ligue Calédonienne de Natation le calendrier électoral est validé comme suit :

- ⇒ Désigner les membres de la CSOE : Mesdames Nathalie Delandhuy et Alisson Mavaetau
- ⇒ Date limite du dépôt des candidatures ; **le 6 septembre 2024 à minuit.**
- ⇒ Date de l'AG Élective ; **Vendredi 04 octobre au CISE de Dumbéa 18h00.**

La décision d'opter pour le vote électronique a été entérinée. Vincent, représentant de la Société IN Live, a entrepris l'évaluation des exigences de vote, pour établir un devis adapté à la demande. Quelques détails réglementaires restent à confirmer par le président lors de son déplacement à l'assemblée générale de la fédération.

#### 5. Achat Plot de départ

---

La ligue a la possibilité de soumettre une demande de financement pour l'achat de plots de départ et départ dos adaptables pour tout bassin types :

BSW-TSF -PLOT DE DEPART TRACK-START + BACKSTROKE START WEDGE FINIS.

Stéphane souligne que cette initiative présente plusieurs avantages significatifs :

- Polyvalence : Les plots de départ adaptables peuvent être utilisés dans une variété de configurations de bassins.
- Facilité d'installation : Ces plots sont conçus pour être facilement ajustables et installables dans différents types de bassins.
- Confort et sécurité pour les nageurs : Ils offrent un niveau élevé de confort et de sécurité pour les nageurs grâce à leur conception ergonomique et à leurs fonctionnalités de sécurité intégrées.
- Conformité aux normes internationales

Le coût total de cette acquisition est estimé à 1 400 000 frs. Le comité directeur valide l'achat via la demande de subvention des plots.

## 7. Questions diverses.

### ✚ Réclamation Olympique Nouméa Natation facturation Engagement Hors délai - Circuit 25

**J2**

Le 22 avril l'Olympique de natation a envoyé un mail de réclamation ci-après :

« Je voudrais revenir sur la facture du circuit 25 et sur le hors délais de Ruben en R1. Car on fait sa demande d'inscription le jeudi à 9h19 par mail et quelques minutes après par téléphone par Vivien.

Si on prend le règlement financier il est écrit hors délai à partir de vendredi 8h ce qui n'est pas notre cas. Donc si on suit le règlement financier on devrait payer les engagements de Ruben à 400f et non pas 2000f par engagement.

Il apparaissait sur le programme de la R2. Merci pour la bonne prise en compte de notre demande ».

## 2.2 DROITS D'ENGAGEMENT

### NATATION COURSE

Pour toutes les compétitions organisées par la LCN, les droits d'engagement et tarifs divers s'élèvent à :

Épreuves	Période d'engagement	*Hors délai	Forfait non déclarés	
			Série	Finales
Individuelles	400 XPF	2 000 XPF	2 000 XPF	3 000 XPF
Relais	1 500 XPF	4 000 XPF	3 000 XPF	5 000 XPF
Interclubs TC et Maîtres	6 000 XPF/ équipe de 10 nageurs	10 000XPF/équipe de 10 nageurs	3 000 XPF	
Interclubs Jeunes et Avenir	2 000 XPF / équipe de 4 nageurs	4 000 XPF/équipe de 4 nageurs	3 000 XPF	

\*Hors délai, fixé à J+1 de la fin de la période des engagements sur Extranat soit au plus tard le Vendredi à 8h00 et si place disponible dans la série.

Forfait Déclaré : jusqu'à 30 minutes avant le début de la réunion.

Forfait Non Déclaré (Séries / Finales) : Le paiement est exigible à réception de la facture émise par la LCN.

Réclamations : 20 000 XPF remboursable au club ayant obtenu gain de cause.

Le paiement des engagements, des forfaits non déclarés et autres pénalités par les clubs devra être effectué auprès de la Ligue Calédonienne de Natation dans les 72h suivant la compétition.

En cas de défaut de paiement aucun engagement ne sera possible pour la compétition suivante, une majoration de 10% sera appliquée parallèlement. Le paiement par virement bancaire est vivement encouragé.

Alisson a mentionné que l'entraîneur a appelé peu de temps après la période d'engagement. Elle lui a clairement indiqué que les engagements seraient considérés comme étant en dehors des délais. L'entraîneur a donné son accord à cette condition. À la suite de cet accord, il lui a été demandé de confirmer cette demande téléphonique par e-mail.

Le comité directeur précise que le règlement est clair et que le club en fait une mauvaise interprétation. La période du hors délai s'étend de la fermeture de l'Extranat du jeudi 9 h00 à J+1 soit le vendredi 9h00.

Après débats, le comité directeur décide à titre exceptionnel d'exonérer le club de l'Olympique des frais de hors délai. Toutefois, il est convenu que les engagements seront facturés au tarif standard de 400 frs pour le nageur classé en R1 et R2. Une nouvelle facturation sera adressée prochainement, sans aucune exception de cette nature dans les engagements à venir. Le comité directeur encourage l'ensemble des clubs à respecter les règlements sportifs tels qu'ils sont adoptés par l'ensemble des présidents des clubs.

**Stéphane souhaite partager les informations suivantes :**

- Eric Rebourg de la direction technique FFN en charge des équipes de France jeunes sera présent du 29 avril au 03 mai 2024. Essentiellement il se rendra dans les clubs.
- Un jeudi de la Natation exceptionnel sera organisé au Bout du Monde ce jeudi 2 mai en présence d'Éric Rebourg. Un devis est en attente de confirmation.
- Stéphane suivra une formation en distanciel dans la nuit de Samedi à Dimanche intitulée "Secret d'entraîneur". Le coût de la formation s'élève à 150 euros.
- Les derniers modules des UC1 et UC 2 auront lieu les vendredi 10 et samedi 11 mai.
- Une demande de projet ANS concerne le déploiement du dispositif aisance aquatique et J'apprends à nager sur le territoire, avec une période de janvier à février a été sollicitée.
- Une autre demande de projet ANS vise à mettre en place des sessions de formation autour des dispositifs Aisance aquatique pendant les vacances scolaires, en différents endroits du territoire.
- Le président informe que l'exigüité de nos locaux au sein du Card mérite une réflexion sur l'éventualité d'un déménagement du siège de la ligue. Le manque d'espace ne permet pas aux élus de disposer d'un espace dédié. L'accroissement de nos activités mérite également une réflexion en ce sens.

**Fin de réunion à 20h 30**

**Prochain CD – 24 juin 2024.**

Le Secrétaire Général



Cyril HUET

Le Président



Jean Claude ROBIN